



GUIDE PRATIQUE ACCUEILS DE LOISIRS 2025 -2026



Comment je règle ma facture ?

- Payfip via internet:
<https://www.payfip.gouv.fr/>
- Chèque à l'ordre du Trésor Public), CESU ou espèces
- carte bleue ou espèces dans les tabacs partenaires:
- <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

DÉLAIS D'INSCRIPTION

- **Septembre / Octobre 2025**
à partir du Mercredi 2 Juillet
- **Novembre / Décembre 2025**
à partir du Mercredi 3 Septembre
- **Janvier / Février 2026**
à partir du Mercredi 5 Novembre
- **Mars / Avril 2026**
à partir du Mercredi 7 Janvier
- **Mai / Juin 2026**
à partir du Mercredi 4 Mars
- **Juillet / Août 2026**
à partir du Mercredi 6 Mai

ANNULATION

- Annulation 2 semaines avant la journée prévue
- Mail d'annulation obligatoire
- Toute absence non justifiée hors délai sera facturée



L'Arbre à Paumes

Les Tortues 2 Mers

Targon

Sauveterre-de-Guyenne

Accueil

- 7h00 à 9h30 le matin
- 16h30 à 18h30 le soir

Accueil

- 7h00 à 9h30 le matin
- 16h30 à 18h30 le soir

Ouvert les mercredis et
vacances scolaires
Fermeture
du 22 au 26 Décembre 2025

Ouvert les mercredis et
vacances scolaires
Fermeture
du 22 au 26 Décembre 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À REMPLIR VIA

<https://www.ruralesentredeuxmers.fr/lenfance/>

POUR TOUT(S) RENSEIGNEMENT(S) EN LIEN AVEC LE DOSSIER SANITAIRE OU L'INSCRIPTION:

guichetunique.enfancejeunesse@ruralesentredeuxmers.fr
06 07 22 48 11 / 06 73 47 70 93

Les places sont limitées. Votre inscription vous sera donc confirmée par mail une fois les capacités d'accueil vérifiées. Pour rappel, le dossier de votre enfant devra être à jour et les factures devront être acquittées.

Dans le cas contraire, votre réservation pourra être refusée.

CONTACT



L'Arbre à Paumes

05 56 23 79 79 \\ larbreapaumes@ruralesentredeuxmers.fr

Les Tortues 2 Mers

05 56 61 42 82 \\ lestortues2mers@ruralesentredeuxmers.fr